



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Service Économie Agricole et Développement Rural

Le Puy en Velay le 12 août 2022,

Synthèse des contributions suite à la consultation du public

Mise en place de la consultation :

Le projet d'arrêté préfectoral portant adoption de la charte d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques accompagné de la charte d'engagement a été mis en consultation du 21 juillet 2022 au 11 août 2022 sur le site internet de la préfecture de Haute-Loire à l'adresse suivante :

<http://www.haute-loire.gouv.fr/consultation-charte-d-engagement-des-utilisateurs-a4395.html>

L'ensemble de la population avait la possibilité de déposer une contribution vis-à-vis de ce projet d'arrêté et de la charte d'engagement sur le site internet EUSurvey à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/CRConsultation2022HAUTE-LOIRE>

L'information de cette consultation a été diffusée le 21 juillet 2022 sur le site internet de la préfecture de Haute-Loire.

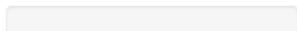
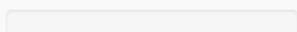
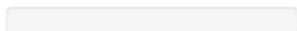
Analyse quantitative suite à la consultation :

Nombre de contributeurs :

1 contributeur s'est déclaré sur le site internet.

Répartition des contributeurs :

La contribution a été effectuée par un agriculteur

		Réponses	Statistiques
Agriculteur		1	100.00 %
Riverain d'une ou plusieurs parcelle(s) traitée(s)		0	0.00 %
Autre		0	0.00 %
Sans réponse		0	0.00 %

Analyse qualitative :

La contribution est considérée comme hors sujet et non retenue puisqu'elle ne répond pas à la consultation du public.

Conclusion :

Compte tenu de l'absence de contribution recevable, le projet de charte départementale d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques de la Haute-Loire n'est pas modifié après la présente consultation.